



Commission des comptes de la Sécurité sociale : la Sécu en excédent de 3,6 milliards d'euros !

La Commission des comptes de la Sécurité sociale vient de se tenir ce 12 juillet 2022 pour actualiser la situation financière de notre institution.

À contre-courant de ce qui sera dit, repris et répété, Force Ouvrière tient à l'affirmer : la Sécurité sociale est en excédent ! S'il est affiché un déficit prévisionnel de 16,8 milliards d'euros en 2022, essentiellement du fait de la branche Maladie, si l'on déduit les dépenses exceptionnelles de l'urgence sanitaire (10,6 milliards) et les nouvelles mesures de financement de l'hôpital qui pèsent sur la branche sans financements nouveaux (12,6 milliards), le déficit devient un excédent de 3,6 milliards !

Ainsi, FO tient à rappeler que depuis des décennies les comptes de la Sécu font l'objet d'arbitrages politiques qui affichent des comptes toujours déficitaires, en lui faisant porter des dépenses qui ne sont pas de son ressort, ou sans permettre des ressources. Décidé récemment, elle rappelle l'injustice du cantonnement d'une partie de la dette Covid à la CADES. FO demande depuis des décennies une clarification entre ce qui relève de l'Etat et de la Sécurité sociale.

FO dénonce le double discours tenu par le gouvernement, qui d'un côté rappelle à juste titre que la Sécurité sociale est un patrimoine commun à tous indispensable face aux crises actuelles et à venir et qu'il faut encore investir pour répondre aux attentes légitimes, mais qui d'un autre côté maintient le discours de la transformation nécessaire pour revenir à l'équilibre, donc le maintien de la maîtrise comptable des dépenses. Ce qui sera donné d'un côté sera repris donc de l'autre !

Aussi FO alerte : l'objectif de retour à 3% de déficit à l'horizon 2027 sera donc réalisé grâce à la Sécurité sociale, comme lors du précédent quinquennat, masquant sa déresponsabilisation.

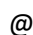
Pour FO, il faut supprimer les exonérations de cotisations, donc les trappes à bas salaires, pour permettre de véritables revalorisations salariales. Primes défiscalisées et désocialisées ou « dividendes du travail » ne seront jamais un partage équitable des richesses produites mais un ersatz de rémunérations sans salaire différé. FO réclame le retour aux cotisations sociales pour financer notre modèle social et appelle à cesser le recours à la dette, d'autant lorsqu'elle concerne le financement de dépenses qui ne sont pas du ressort de la Sécurité sociale.

Contact :


Eric GAUTRON
Secrétaire confédéral

**Secteur Protection
Sociale Collective**

 egautron

 [@force-ouvriere.fr](https://twitter.com/force-ouvriere.fr)

 06.45.40.16.57

 01.40.52.83.94

Paris, le 13 juillet 2022